



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 26 février 2025

### **Entreprises du Patrimoine Vivant : 8 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine**

**Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, vient d'attribuer à 8 entreprises le prestigieux label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV), au terme d'un processus de sélection exigeant. Les lauréats concernés sont les suivants :**

- Tonnellerie Vicard en Charente ;
- Chapellerie Chéri Bibi en Corrèze ;
- Sellerie Fleur de Lys en Corrèze ;
- Atelier de tapisserie Bernet dans la Creuse ;
- Charpente Serge Goacoulou en Lot-et-Garonne ;
- Tannerie Rémy Carriat dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- Laulhère France (béret) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- Fabrique de parapluies François dans la Vienne.

Ce label est une marque de reconnaissance de l'État qui permet aux entreprises de bénéficier d'une reconnaissance officielle et de valoriser leur savoir-faire. Il récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, qui se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaire, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares, qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français.

Les entreprises labellisées contribuent également à la préservation de l'environnement et au développement économique et social de leur territoire. Le label EPV est donc une fierté pour les entreprises labellisées et une garantie pour les consommateurs d'acheter des produits d'excellence, fabriqués en France.

Depuis sa mise en place en 2006, le label EPV regroupe plus de 1 350 entreprises d'exception en France. Parmi les entreprises labellisées sur le territoire national, la région Nouvelle-Aquitaine en compte désormais 121. On retrouve des EPV dans 7 secteurs phares : arts de la table, culture et loisirs, décoration, équipements professionnels, gastronomie, mode et beauté et patrimoine bâti. Les secteurs les plus représentés dans notre région sont l'ameublement et décoration, les équipements industriels, médicaux et mécaniques, l'architecture et le patrimoine bâti.

*Le préfet Étienne GUYOT « salue la démarche des entreprises qui voient leur label être renouvelé, ainsi que les nouveaux lauréats. Ces pépites de l'artisanat local et reconnues parfois mondialement, ont fait la preuve que le travail de longue expérience, avec le respect de la matière et des techniques ancestrales, pour réaliser des produits durables, a vocation à être encouragé. Il félicite également les hommes et femmes qui travaillent avec passion dans ces structures symboles de l'excellence de notre région ».*